

# Inventaire des oiseaux nicheurs des lacs de Miribel-Jonage

Rémy FAURE

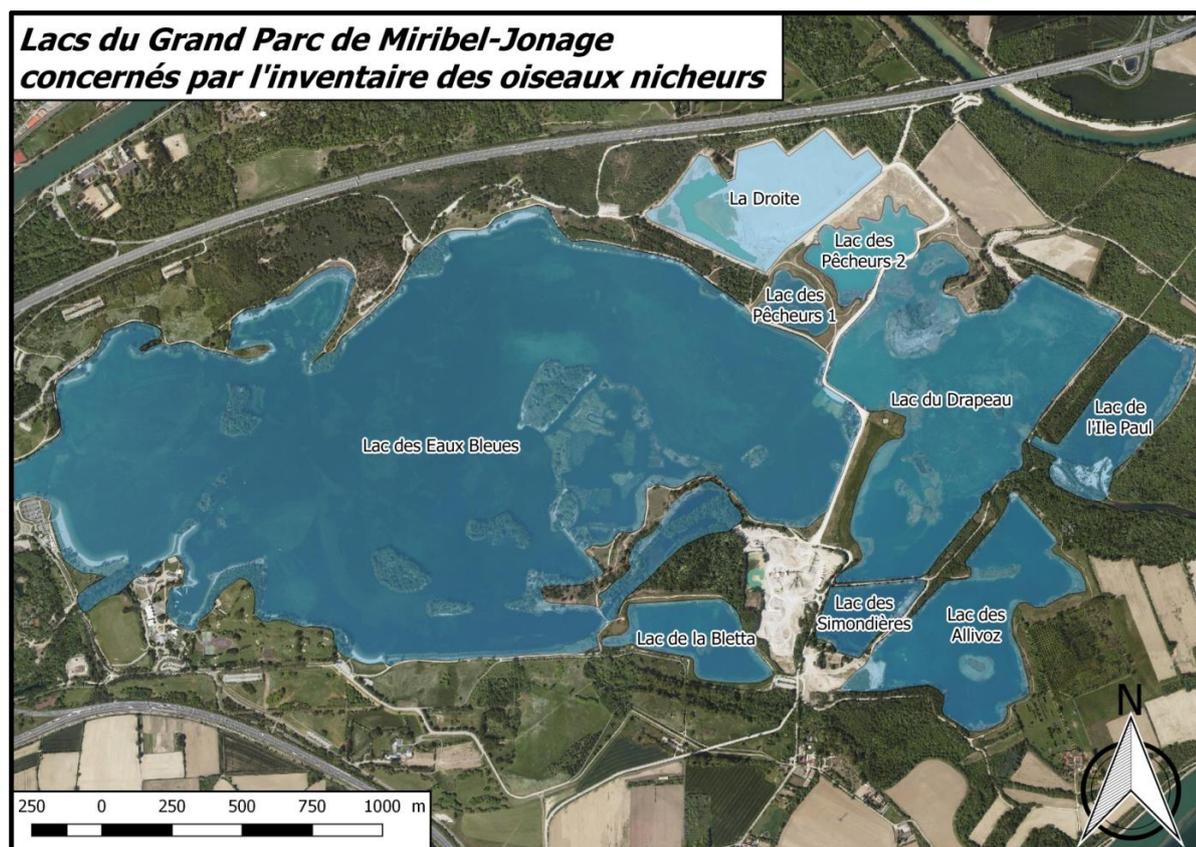
Bien connu des amateurs d'ornithologie, le parc de Miribel-Jonage constitue dans *Lyon Métropole* un site unique et remarquable pour l'avifaune.

Créé en 1968, le Grand Parc de Miribel-Jonage est intégré au réseau de sites *Natura 2000* en 2004 sous le nom de « *Pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'île de Miribel-Jonage* ». Comme cet intitulé le laisse entendre, c'est d'abord la présence de milieux naturels d'intérêt communautaire, listés dans la Directive Habitats-Faune-Flore, qui a favorisé cette désignation. Plusieurs espèces animales (hors avifaune) d'intérêt communautaire y sont présentes telles que le Castor d'Europe, le Grand Rhinolophe ou encore l'Agrion de Mercure. Pour le moment, et malgré sa richesse avifaunistique, ce site n'a pas intégré le réseau *N2000* au titre de la Directive Oiseaux : l'avifaune n'est donc pas directement visée par le document d'objectifs (DOCOB) du site *N2000* et ne profite donc que marginalement des actions mises en œuvre.

Ma présence au sein de la LPO Rhône, en Service Civique, a été l'occasion de proposer au Grand Parc et à son gestionnaire, un inventaire des espèces nicheuses et des préconisations de gestion des plans d'eau et des berges prenant en compte les oiseaux.

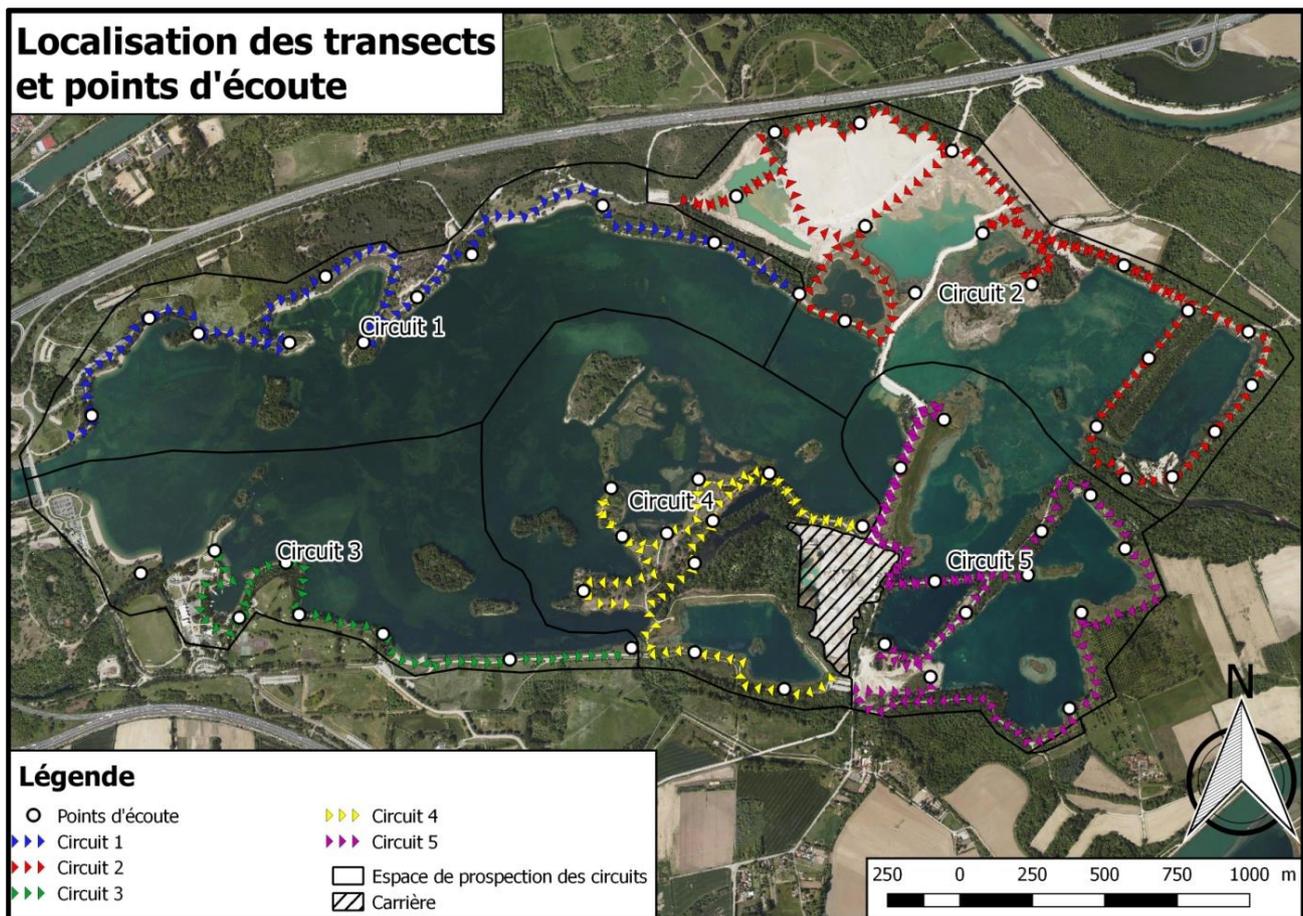
## Zone d'étude et protocole

L'étude s'est concentrée tout particulièrement sur les lacs et les espèces qui leur sont inféodées. Ainsi, les lacs des Eaux Bleues, de la Bletta, des Allivoz, du Drapeau, de l'île Paul, des Pêcheurs et de la Droite ont été étudiés, ainsi que les berges sur une cinquantaine de mètres.



Le protocole a consisté en la réalisation de cinq transects, couvrant la zone d'étude, avec des points d'écoute à intervalles réguliers. Chacun d'eux a été parcouru à pied, à deux reprises, d'avril à juin. Les passages ont eu lieu du lever du soleil jusqu'à cinq heures après celui-ci en fonction des circuits. Toutes les espèces présentes ont été notées ainsi que leur position et leur comportement afin de déterminer leur statut de nidification.

En parallèle, une étude des données antérieures et de l'année a été réalisée. Celle-ci s'est appuyée sur d'anciens rapports d'étude et sur la base de données faune-Rhône dont une extraction a été faite.



## Résultats

L'inventaire a mis en évidence la présence de 70 espèces d'oiseaux sur le site d'étude. La nidification de 50 d'entre elles a pu être prouvée (tableau n°1 ci-dessous), auxquelles il faut ajouter 15 espèces, contactées sans preuve de reproduction lors de mes passages, mais dont on sait qu'elles sont aussi nicheuses (tableau n°2 : espèces nicheuses sauf celles marquées NN). Parmi les 28 espèces patrimoniales (dont 15 sont nicheuses), 7 sont inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux et 30 espèces sont plus ou moins liées au milieu aquatique (dont 22 nicheuses).

**Tableau n°1 : espèces d'oiseaux nicheurs inventoriés en 2018**

Nom Français	Nom scientifique	Protégé	Directive Oiseaux / Habitats	Liste rouge France	PATR	Possible	Probable	Certain	Total global
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Oui		LC		15		2	17
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	Oui	Annexe I	EN	1	1			1
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	Oui		NT	1	7	7		14
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	Oui		EN	1	2	1		3
Canard chipeau	<i>Mareca strepera</i>	o		LC	1		1		1
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	o		LC			11	6	17
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	Oui		VU	1	1			1
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	o		LC		25			25
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Oui		LC		5			5
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	Oui		LC			2	11	13
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Oui		LC		45	51		96
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Oui		LC		4			4
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	o		LC				4	4

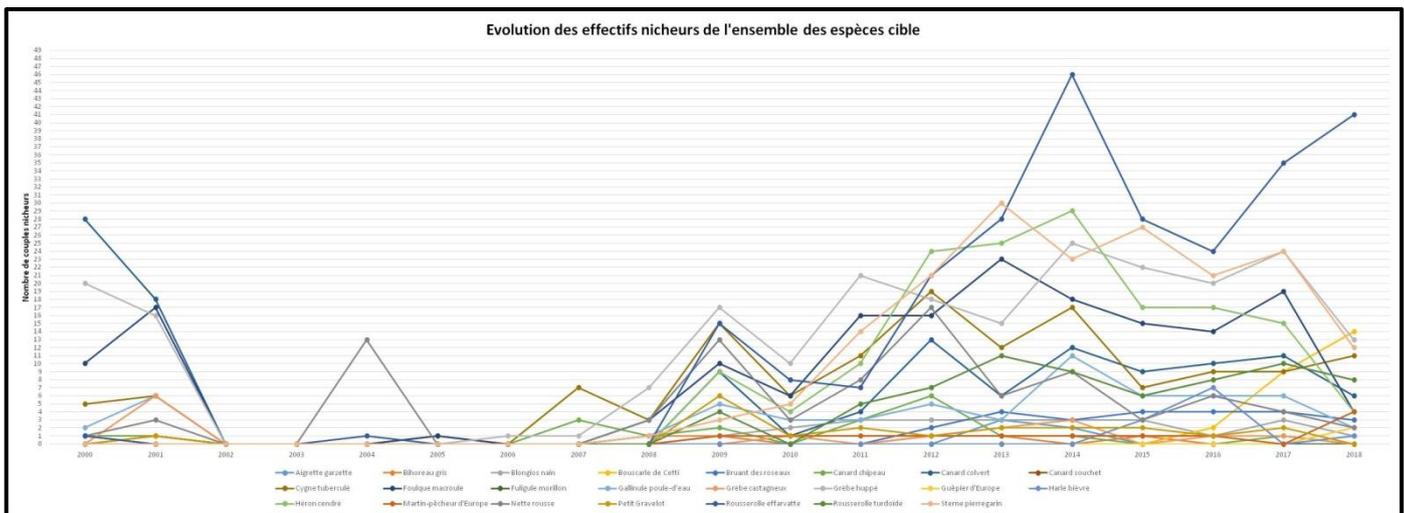
<b>Gallinule poule-d'eau</b>	<i>Gallinula chloropus</i>	o		LC			2		2	
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	o		LC			5		5	
<b>Grèbe huppé</b>	<i>Podiceps cristatus</i>	Oui		LC			2	13	15	
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Oui		LC			15		15	
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	o		LC			4		4	
<b>Guêpier d'Europe</b>	<i>Merops apiaster</i>	Oui		LC	1	3		2	5	
<b>Harle bièvre</b>	<i>Mergus merganser</i>	Oui		NT	1			1	1	
<b>Héron cendré</b>	<i>Ardea cinerea</i>	Oui		LC			1	4	5	
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Oui		LC	1	1			1	
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	Oui		LC			2		2	
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	Oui		LC			11		11	
<b>Martin-pêcheur d'Eur.</b>	<i>Alcedo atthis</i>	Oui	Annexe I	VU	1	4			4	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	o		LC			13		13	
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Oui		LC			17	1	18	
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Oui		LC			19	7	26	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Oui		LC			46	7	53	
<b>Nette rousse</b>	<i>Netta rufina</i>	o		LC	1		5	2	7	
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Oui		LC			7	2	9	
Pic épeichette	<i>Dryobates minor</i>	Oui		VU	1	1			1	
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	Oui	Annexe I	LC	1	1			1	
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Oui		LC			5		5	
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	o		LC			39		39	
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	o		LC			21	1	22	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Oui		LC			46	1	47	
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Oui		LC			13		13	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	Oui		LC			1		1	
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Oui		LC			33		33	
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Oui		LC			20		20	
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Oui		LC				1	1	
<b>Rousserolle effarvatte</b>	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Oui		LC			36	5	41	
<b>Rousserolle turdoïde</b>	<i>A. arundinaceus</i>	Oui		VU	1	7	1		8	
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Oui		VU	1	1			1	
<b>Sterne pierregarin</b>	<i>Sterna hirundo</i>	Oui	Annexe I	LC	1			12	12	
<b>Tarier pâtre</b>	<i>Saxicola rubicola</i>	Oui		NT				1	1	
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	o		VU	1	2			2	
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	o		LC			1		1	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Oui		LC			17		17	
<b>Nombre d'espèces nicheuses</b>							<b>38</b>	<b>17</b>	<b>13</b>	<b>50</b>

**Tableau n°2 : espèces contactées sans preuve de nidification lors des transects de 2018**

Nom Français	Nom scientifique	Prot.	Directive Oiseaux/Habitats	Liste rouge France	PATR
<b>Aigrette garzette</b>	<i>Egretta garzetta</i>	Oui	Annexe I	LC	1
<b>Bihoreau gris</b>	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Oui	Annexe I	NT	1
<b>Canard souchet NN</b>	<i>Spatula clypeata</i>			LC	1
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Oui		VU	1
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Oui		LC	

Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>			LC	
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>			LC	
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Oui		NT	
<b>Fuligule morillon NN</b>	<i>Aythya fuligula</i>			LC	1
Grand Cormoran NN	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Oui		LC	1
<b>Grèbe castagneux</b>	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Oui		LC	
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>			LC	
<b>Héron garde-boeufs</b>	<i>Bubulcus ibis</i>	Oui		LC	1
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	Oui		LC	
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Oui	Annexe I	LC	1
<b>Petit Gravelot</b>	<i>Charadrius dubius</i>	Oui		LC	
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>			LC	1
<b>Sarcelle d'hiver NN</b>	<i>Anas crecca</i>			VU	1
Vanneau huppé NN	<i>Vanellus vanellus</i>			NT	1
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	Oui		VU	1

Sans trop de surprise, il ressort des résultats que les lacs situés à l'est sont les plus attractifs pour l'avifaune. A savoir, la Droite, les lacs des Pêcheurs, le lac du Drapeau nord ainsi que le lac des Allivoz et les Grands Vernes. Cette diversité plus importante est due à la présence d'habitats variés (zones de hauts et bas-fonds, roselières, bancs de graviers, ripisylves, herbiers...) et une fréquentation humaine encore relativement faible et donc un dérangement moindre.



En ce qui concerne l'évolution des effectifs, on constate une tendance générale d'augmentation des populations de 2007 à 2014, mais très probablement liée à l'usage des saisies sur *internet* à partir de 2010, puis d'une diminution jusqu'à aujourd'hui. Cette baisse des dernières années est probablement à mettre en parallèle avec une augmentation de la fréquentation du parc et devra être surveillée. Néanmoins, malgré des effectifs relativement faibles, les populations semblent se maintenir et il est à noter que quelques espèces ont connu une augmentation non négligeable. Ainsi, les populations de Rousserolle effarvatte et de Rousserolle turdoïde ont doublé en dix ans passant respectivement de 15 à 41 couples nicheurs et de 4 à 8.

Afin d'améliorer la prise en compte de l'avifaune dans le parc, des mesures de gestion ont été préconisées sur trois milieux distincts. La ripisylve, habitat pour de nombreuses espèces et milieu clé pour l'installation des ardéidés, doit rester en l'état et ne pas subir de modification. De plus, son accès doit être limité, afin de préserver la tranquillité des colonies. Ainsi, autour des îles du lac des Eaux-bleues et autour de l'île du Drapeau, un périmètre de protection de 100m a été préconisé. Les

prairies, favorables à de nombreux invertébrés, source alimentaire importante au moment de la nidification, et habitat de reproduction de certaines espèces, doivent être entretenues par une fauche centrifuge annuelle tardive (fin juillet). Enfin, les roselières, lieu refuge pour un grand nombre d'oiseaux d'eau et nécessaires, pour la plupart, à leur nidification doivent être maintenues. Afin d'apporter de l'hétérogénéité pour convenir au maximum d'espèces et pour rajeunir les roselières, sur la base d'une étude et d'une réflexion spécifique, il est préconisé de réaliser des fauches tardives (dès septembre) par *patches* tous les trois à six ans.

Enfin, il faut souligner que si le Grand Parc souhaite contribuer au maintien des populations d'oiseaux, il est nécessaire que la gestion de la fréquentation soit prise en compte. Cela peut passer par une sensibilisation accrue et/ou une mise en défend d'espaces plus nombreux et/ou plus grands afin que la vocation d'accueil et de loisir du parc ne prenne pas le dessus sur celle de la préservation des habitats et de la faune qui y vit.

## Conclusion

Suite à cette étude, l'intérêt du Grand Parc de Miribel-Jonage pour l'avifaune n'est pas démenti. Néanmoins, toutes les espèces n'ont pas des effectifs rassurants et la tendance à la baisse ces dernières années n'augure rien de bon. Ainsi, les comptages doivent être poursuivis pour surveiller l'évolution des populations et une gestion favorable, tant des milieux que des visiteurs, est à espérer.

Rémy FAURE

**Remerciements :** A la LPO Rhône et toute l'équipe salariée pour m'avoir permis de réaliser mon service civique et pour leur bienveillance. En particulier, à Christophe D'ADAMO qui m'a permis de réaliser cette étude, sa confiance, son encadrement et la relecture de mon rapport et de cet article. A Cyrille FREY pour sa relecture et ses remarques avisées sur mon rapport. A Dominique TISSIER pour la relecture de cet article et ses corrections.

**Résumé :** Un inventaire des oiseaux nicheurs du Parc de Miribel-Jonage, à Lyon Métropole, a été réalisé en 2018 par la méthode des transects avec points d'écoute. 65 espèces ont été notées nicheuses. L'étude montre une tendance à la diminution du nombre de couples de certaines espèces et préconise des mesures de protection.

**Summary:** An inventory of breeding birds of the Park of Miribel-Jonage, in *Lyon Métropole*, was carried out in 2018 by the method of transects with listening points. 65 species were recorded breeding. The study shows a trend towards a decrease in the number of pairs of some species and recommends conservation measures to be undertaken.



Nette rousse, Miribel-Jonage, juin 2016, Loïc LE COMTE